



Fonds de préparation
Rapport d'activité annuel des pays
participant à la REDD+



Fonds de préparation du FCPF : Rapport d'activité annuel des pays participant à la REDD+

À propos de ce document

Ce modèle est à l'usage des pays participant au FR (Fond de Préparation) de la REDD+ pour rendre compte de leurs progrès annuels en matière d'activités de préparation à la REDD+ en général et d'activités soutenues par le FCPF en particulier. Les données fournies par ces rapports représentent une source d'information centrale pour mesurer les progrès par rapport aux résultats escomptés du FCPF et aux indicateurs de performance, tels qu'énoncés dans le cadre de suivi et d'évaluation du FCPF.

Préparation du rapport

Les rapports couvrent les progrès réalisés jusqu'au 30 juin de chaque année.

Lors de la préparation du rapport, Les pays participants à la REDD+ devraient s'inspirer du système de suivi et d'évaluation du pays pour la REDD+ (composante 6 de la R-PP) et consulter les membres de l'équipe nationale de la REDD+ ou d'un organe équivalent. Les contributions des parties prenantes, y compris les populations autochtones et les organisations de la société civile, devraient être intégrées, les opinions divergentes étant enregistrées comme il convient. Des définitions détaillées, indicateur par indicateur, et guide d'établissement des rapports sont fournis dans le cadre de suivi et d'évaluation du FCPF (<https://www.forestcarbonpartnership.org/monitoring-and-evaluation-0>).

Calendrier de présentation des rapports

Les rapports remplis doivent être soumis à l'équipe de gestion du FCPF (FMT) **15 juillet** chaque année.

SECTION A : SOMMAIRE NARRATIF

1. En bref, quels ont été les principales activités liées à la préparation à la REDD+ livrées et réalisations dans votre pays au cours de la dernière année ?

- Activités - Par exemple, élaboration de stratégies / politiques, événements de consultation des parties prenantes, renforcement des capacités / formation, initiatives de sensibilisation
- Réalisations - Par exemple, x nombre de personnes ayant participé à des consultations REDD+ (classés par sexe, si disponible), stratégie nationale REDD+ finalisée, politiques nationales REDD+ officiellement adoptées, SNSF établi, accord de partenariat avec une association du secteur privé signé
- Veuillez être aussi précis que possible, en fournissant par exemple le nom, la date et le nombre de participants aux événements de consultation (classés par sexe, si disponibles), nom de la politique en cours d'élaboration, institutions impliquées dans la rédaction des politiques

Pour Madagascar, l'année concernée par le rapport est surtout marquée par la mise en vigueur de l'ERPA du Programme REDD+ Atiala Atsinanana, survenue en Mars 2022 grâce à la satisfaction des conditions de mise en vigueur. En effet, Madagascar a complété l'ensemble des étapes requises à savoir :

- la finalisation et publication du plan de partage de bénéfices, version finale en Janvier 2022 ;
- la démonstration de la capacité du Gouvernement Malagasy à transférer les titres de réduction d'émissions à travers l'adoption du décret relatif à la régulation de l'accès au marché de carbone forestier en Novembre 2021 et appuyé par une note juridique signée par un juriste reconnu au niveau national ;

- la disponibilité du manuel d'opérations pour la gestion du compte d'affectation spéciale « crédits carbone REDD+ » en Mars 2022, destiné à la réception et gestion des revenus carbone

La mise en vigueur du contrat de paiement pour le ERP AA fait que Madagascar, au cours de cette année, malgré des contextes difficiles d'après covid et de problèmes de trésorerie, accélère la finalisation des activités du Readiness et prépare l'utilisation et la planification de l'avance initiale pour le Programme.

L'objectif majeur au cours de cette année de réalisation était de préparer l'ensemble des acteurs à la mise en œuvre du Programme. Cet objectif comprenant principalement (i) le renforcement de capacité des parties prenantes sur les outils de la mise en œuvre (Parmi les outils : Processus de planification et Mécanisme de Gestion de Plaintes), (ii) renforcement de capacité des structures de la coordination régionale REDD+ dans le Programme, (iii) la sensibilisation des communautés et communes de mise en œuvre du Programme, (iv) la finalisation des différents systèmes informatiques pour la gestion des activités et des transactions (SIIP et registre national) ainsi que (v) la comptabilisation carbone et la collecte des informations de mise en œuvre pour le rapport de suivi.

Entre autre, les détails des réalisations sont présentés ci-dessous.

❖ **Elaboration des Schéma d'Aménagement Communal**

Le Schéma d'Aménagement Communal (SAC) est un document d'orientations formulé et conçu de manière inclusive à faire ressortir une vision communale du développement économique, social et environnemental. Il établit les lignes directrices de l'aménagement du territoire communal. Il intégrera dans son processus d'élaboration, les orientations nationales, régionales et intercommunales d'aménagement, la mise en cohérence territoriale et intersectorielle et la mise en synergie des options locales de développement.

Juillet jusqu'en décembre 2021 : le BNCCREDD+ lance un appui à l'élaboration des schémas d'aménagement communal (SAC) dans la zone du programme de réduction des émissions Atiala Antsinana (PREAA), qui couvre cinq Régions à savoir Sava, Sofia, Alaotra Mangoro, Analanjirofo et Antsinanana en collaboration avec le Ministère en Charge de l'Aménagement du Territoire. 12 communes du PREAA, zone d'initiatives et hors initiative, ont bénéficiées de l'élaboration de SAC.

Commune	District	Région	Initiative
Antakotako	Maroantsetra	Analanjirofo	MakiraWCS
Androndrona	Maroantsetra	Analanjirofo	MakiraWCS
Manakambahiny Akavia	Antalaha	Sava	Masoala MNP Makira WCS
Doany	Andapa	Sava	WWF et MNP
Ambilombe	Mandritsara	Sofia	MakiraWCS
Belalona	Befandriana Nord	Sofia	MNP
Fierenana	Moramanga	Alaotra Mangoro	CAZ MNP et CI
Andekaleka	Brickaville	Atsinanana	CAZ CI
Fito	Toamasina	Atsinanana	CAZ CI
Antanambe	Mananara	Analanjirofo	MNP
Didy	Ambatondrazaka	Alaotra Mangoro	CAZ CI
Vohimenakely	Amparafaravola	Alaotra Mangoro	Hors Initiative

27 juillet au 14 août 2022 : cinq ateliers de lancement officiel du processus de l'élaboration du SAC ont été organisés dans les Régions du PREAA. Les objectifs ont été de garantir l'engagement effectif des tous les

parties prenantes dans le processus de l'élaboration et validation de SAC concertés et de mettre en place ou redynamiser le Comité Régional de l'Aménagement du Territoire (CRAT).

Les ateliers ont eu lieu à :

- Toamasina le 27 au 29 Juillet 2021
- Fenerive Est le 29 au 31 Juillet 2021
- Antsohihy le 03 au 07 août 2021
- Ambatondrazaka le 27 au 30 juillet 2021
- Sambava le 11 au 14 Aout 2021

Les participants sont composés par :

- des représentants de la Région,
- des représentants du Ministère en Charge de l'Aménagement du Territoire au niveau central et régional
- des maires et de leur Président du conseil
- des Collectivités Territoriales Décentralisées
- des représentants des initiatives REDD+ concernées

30 octobre au 14 novembre 2021: des missions de suivi des prestations des bureaux d'études ont été réalisées par les techniciens du BNCCREDD+ afin de vérifier que la méthodologie et d'assurer que les SAC soient élaborés via une approche participative, inclusive et consensuelle.

Les descentes ont été effectuées comme suit :

- dans la commune d'Ambilombe du 30 octobre au 09 novembre
- dans la commune d'Andekaleka du 02 au 07 novembre
- dans la commune de Vohimenakely 08 au 11 novembre
- dans la commune de Didy 07 au 12 novembre
- dans la commune de Fierenana 07 au 13 novembre
- dans la commune d'Antanambe 07 au 14 novembre

Les personnes rencontrées durant les missions de suivi sont notamment :

- le maire de la commune
- quelques membres du CCAT
- représentants des communautés
- responsables des secteurs clés dans la commune.

11 novembre au 03 décembre 2021 : des ateliers communaux et régionaux sont menés durant le processus d'élaboration de SAC. Ainsi, un atelier communal en vue de restituer les résultats des études prospectives au CCAT a eu lieu dans chaque commune. Ensuite, les résultats de cet atelier sont amenés au niveau des Services Déconcentrés Emergents (SDE) des Districts concernés à travers un atelier de cohérence sectorielle au niveau de la Région. La participation active du BNCCREDD+, du MATSF et d'autres parties prenantes à ces ateliers a été requise afin d'apporter des remarques et recommandations par rapport aux résultats, de suivre et de cadrer la prestation des bureaux d'études suivant les TDR.

Les ateliers se sont déroulés comme suit :

- 09 au 13 novembre : Atelier de restitution de l'étude prospective à Vohimenakely
- 12 et 13 novembre : Atelier de cohérence sectorielle de Didy et Vohimenakely à Ambatondrazaka
- 15 au 17 novembre : Atelier de diagnostic de Manakambahiny Ankavia à Antalaha
- 14 au 18 novembre : Atelier de cohérence sectorielle de Belalona et Ambilombe à Antsohihy
- 14 au 20 novembre : Atelier de cohérence sectorielle de Antanambe et de Fito à Fénérive Est et Toamasina
- 14 au 19 novembre : Atelier de cohérence sectorielle Andekaleka à Moramanga à Brickaville

- 27 novembre au 4 décembre : Atelier de restitution de l'étude prospective et de cohérence sectorielle de Doany à Andapa ; Atelier de restitution de l'étude prospective et de cohérence sectorielle de Makambahiny Ankavia à Antalaha

❖ **L'Adoption du décret de régulation de l'accès au marché de carbone forestier**

L'adoption par Conseil de Gouvernement du décret n° 2021-1113 du 20 Octobre 2021 portant régulation de l'accès au marché du carbone forestier est une grande étape pour régler les processus, cadres et outils pour la mise en œuvre dans le terroir national. Une traduction dudit décret en Malagasy a été faite en vue de son ampliation et sa publication au Journal Officiel de Madagascar.

Cinq textes d'application du décret sont disponibles à présent près à être adopter dans les prochaines mois, à savoir :

- Avant projet d'arrêté fixant les formalités et les procédures à suivre pour l'homologation des Initiatives REDD+ ;
- Avant projet d'arrêté fixant le mécanisme de partage des bénéfices du carbone forestier ;
- Avant projet d'arrêté fixant les règles de mesure des performances REDD+ et le système d'Information sur les Initiatives et Programmes REDD+ ;
- Avant projet d'arrêté relatif à la modalité de gestion du registre national de carbone REDD et
- Avant projet d'arrêté fixant la commercialisation de carbone REDD+.

❖ **Finalisation du Plan de Partage de bénéfice du Programme Atiala Atsinanana**

Suite à la validation du Plan de Partage des Bénéfices du Programme par les différents organes de consultation l'année dernière, la soumission en conseil de gouvernement du décret de régulation de l'accès au marché de carbone forestier a donné lieu à des modifications sur la version avancée du partage.

Des réajustements ont été ainsi intégrés suite à trois lectures à ce niveau, avant d'être adopté en Novembre 2021.

L'ensemble des questions du FMT ont été répondu et traités en Janvier 2022, et la version finale a été approuvée et publiée ce mois là. Il est également disponible sur le siteweb du BNCCREDD+.

❖ **Le renforcement de capacité des Coordinations Régionales REDD+**

Suite à la mise en place des Coordinations régionales REDD+ au niveau des cinq (5) directions régionales de l'environnement et du développement durable l'année dernière, cette année un grand renforcement de capacité des équipes régionales a été mené en Juillet 2021 ainsi que le partage des responsabilités à l'interne des équipes régionales.

La formation s'est portée sur l'ensemble des outils et mécanismes développés dans le cadre du processus national et du Programme REDD+ ainsi que sur les responsabilités déléguées par la coordination nationale dans le cadre de la mise en œuvre des initiatives et Programmes REDD+, suivant le protocole mis en place. Une formation sur les procédures a également été octroyées afin de permettre le respect des exigences de la Banque Mondiale dans l'utilisation des appuis au fonctionnement des CRR et de l'utilisation des matériels dotés.

❖ **Le renforcement de capacité des Plateformes Régionales REDD+ et mise en place des nouveaux membres**

La gouvernance REDD+ prévoit un processus planification de l'utilisation des revenus REDD+ au niveau régional puis national dans lequel les plateformes REDD+ joue un rôle davantage décisionnel dans la validation de certains plans d'utilisation et dans la gestion financière d'une partie de revenus dans le mécanisme financier REDD+. Ces nouvelles dispositions n'étaient pas prévues par les textes de mise en place des plateformes régionales REDD+ et ont été rajoutés dans le cadre de l'actualisation de leurs textes de constitution. A cette occasion, un renforcement de capacité des cinq (5) plateformes régionales a été mené en Mars 2022 afin de mettre en place les nouveaux membres et de renforcer leurs capacités sur l'ensemble des processus de planification de l'utilisation des revenus carbone.

L'atelier a aussi permis de restituer la dernière version à jour du plan de partage de bénéfices et de divulguer le nouveau décret adopté, et enfin de consulter leurs recommandations concernant l'avant-projet d'amendement des textes.

Il est rappelé que les avant-projets de textes de constitution des plateformes régionales prévoient également une amélioration de la représentativité des femmes à 35% et l'intégration d'associations de femmes observateurs pour veiller aux questions de genre dans le processus REDD+.

❖ **La sensibilisation dans les communes de Mise en Œuvre et production d'outils de communication et de Sensibilisation**

A la veille du déploiement du Programme, le BNCCREDD+ a effectué des campagnes de sensibilisation dans différentes communes du Programme afin de renforcer la connaissance sur la REDD+ et les potentiels avantages apportés par le processus. Ces campagnes de sensibilisation sont réalisées en partie par l'équipe REDD+ nationale et régionale, et en partie par des associations de femmes mandatées.

Le BNCCREDD+, appuyé par les CRR a ainsi réalisé des campagnes dans :

- La Région Alaotra-Mangoro en Septembre 2021 : commune Didy et Manakambahiny Atsinanana (4 fokontany)

Commune Rurale Didy	
- Fokontany Ambohijanahary	<ul style="list-style-type: none"> - Participation du Maire et de toute l'équipe communale - Participation du chef Fokontany - Participation des leaders traditionnels : Tangalamena - Participation des VOI - Participation de tous les enseignants au niveau de la commune - Participation des jeunes élèves - Participation de l'association de femmes - Participation de 52 femmes - Participation de 79 hommes
Fokontany Vohidrazana	<ul style="list-style-type: none"> - Participation du Maire et de toute l'équipe communale - Participation du chef Fokontany - Participation des leaders traditionnels : Tangalamena - Participation des jeunes élèves - Participation de l'association de femmes - Participation de 24 femmes - Participation de 22 hommes
Commune Manakambahiny Est	
Fokontany Manakambahiny Est	<ul style="list-style-type: none"> - Participation du Maire et de toute l'équipe communale - Participation des leaders traditionnels : Tangalamena - Participation des VOI (les 03 VOI concernés par Makira) - Participation de tous les enseignants au niveau de la commune - Participation des jeunes élèves - Participation de l'association de femmes - Participation de 36 femmes - Participation de 43 hommes
Fokontany Anosivola	<ul style="list-style-type: none"> - Participation du Maire et de toute l'équipe communale - Participation du chef Fokontany - Participation des leaders traditionnels : Tangalamena

- Participation des enseignants
- Participation des jeunes élèves
- Participation de l'association de femmes
- Participation de 82 femmes
- Participation de 25 hommes

- La région Atsinanana en Novembre 2021: commune Andekaleka et Fetraomby (4 fokontany)

Les équipes ont effectué une descente sur terrain aux Fokontany pour faire les sensibilisations des acteurs/projets au niveau du Chef-lieu de District de Brickaville, puis auprès des équipes municipales de Fetraomby et d'Andekaleka.

En effet, le Maire de Fetraomby et la Maire d'Andekaleka ont tous participé activement à toutes les sensibilisations dans leurs Fokontany respectifs.

Nous avons prévu 4 Fokontany seulement mais nous avons pu sensibiliser beaucoup plus parce que :

- Pour la sensibilisation dans le Fokontany de Sahalampona, cinq autres Fokontany à savoir Pakambo Nord, Ambodikily, Ambinanifanasana, Ambalakondro et Ambodiambilazona sont venus à Sahalampona grâce aux appels du Maire ;
- Comme Madame La Maire a suggéré que la sensibilisation du Fokontany d'Andekaleka se fasse le jour du marché, nous avons pu passer les messages à plusieurs cibles venus de plusieurs fokontany en même temps.

COMMUNE	Fokontany	Hommes	Femmes	Enfants M	Enfants F	Sensibilisés
FETRAOMBY	Fetraomby	118	87	08	10	223
	Sahalampona	122	83	15	30	250
Sous Total		240	170	23	40	473
ANDEKALEKA	Maromitety	70	55	25	17	157
	Andekaleka	143	155	44	51	403
Sous Total		213	210	69	68	560
TOTAL GENERAL		453	380	92	108	1033

- La région Sofia en Novembre 2021: commune Ankarongana et Ambilombe (4 fokontany)

Commune Ankarongana	
Fokontany Ankarongana	<ul style="list-style-type: none"> - Participation du Maire et de toute l'équipe communale - Participation du chef Fokontany - Participation des leaders traditionnels : sojabe - Participation des VOI - Participation de tous les enseignants au niveau de la commune - Participation des jeunes élèves - Participation de l'association de femmes - Participation de 92 femmes - Participation de 147 hommes
Fokontany Amvodirengitry	<ul style="list-style-type: none"> - Participation du Maire et de toute l'équipe communale - Participation du chef Fokontany - Participation des leaders traditionnels : sojabe - Participation des jeunes élèves - Participation de l'association de femmes - Participation de 51 femmes

	- Participation de 79 hommes
Commune Ambilombe	
Fokontany Ambilombe	<ul style="list-style-type: none"> - Participation du Maire et de toute l'équipe communale - Participation des leaders traditionnels : sojabe - Participation des VOI (les 03 VOI concernés par Makira) - Participation de tous les enseignants au niveau de la commune - Participation des jeunes élèves - Participation de l'association de femmes - Participation de 182 femmes - Participation de 166 hommes
Fokontany Ambodimadiro	<ul style="list-style-type: none"> - Participation du Maire et de toute l'équipe communale - Participation du chef Fokontany - Participation des leaders traditionnels : sojabe - Participation des enseignants - Participation des jeunes élèves - Participation de l'association de femmes - Participation de 103 femmes - Participation de 107 hommes

❖ Renforcement de l'implication des femmes dans le processus REDD+ et de la sensibilisation des communautés

Le BNCCREDD+ a mandaté quatre (4) associations de femmes dans la zone du Programme afin de promouvoir la participation des femmes dans la lutte contre la déforestation et l'information des communautés surtout les femme smarginalisées sur la REDD+. Les régions bénéficiaires ont été SAVA, Atsinanana, Analanjifofo, et Alaotra-Mangoro.

Les principales activités menées entre Septembre et Décembre 2021 ont été :

- Information sur les changements climatiques et REDD+
- Promotion de l'intégration du genre dans la gouvernance locale
- Sensibilisation et formation au leadership des femmes
- Promotion de foyers améliorés
- Promotion et Formation en Permaculture
- Sensibilisation à la lutte contre le teviala et les feux

❖ La finalisation du registre national et Transfert vers les serveurs du BNCCREDD+

Les principaux livrables concernant l'élaboration du registre national ayant été validés au cours de l'année passée, des tests ont été menés par les équipes sur le registre national et l'ensemble du système a été transféré sur les serveurs du BNCCREDD+ en Septembre 2021.

Il est rappelé que n'ayant pas effectué de lien entre les registres FCPF et le registre national, Madagascar a fait le choix de générer et de gérer les unités du Programme à travers le registre transactionnel du FCPF afin de rassurer l'acheteur sur les risques de double comptabilisation.

❖ Etude et suivi de la déforestation nationale

En termes d'étude et suivi de la déforestation nationale, la mise à jour sur les données sur la déforestation pour la période 2000 à 2019 à Madagascar (national) a marqué cette période.

L'objectif de cette étude était de réaliser le suivi historique des changements de couvert forestier et la mise à jour des informations sur le potentiel forestier disponible au niveau national sur quatre périodes, à savoir 2000-2005, 2005-2010, 2010-2015 et 2015-2019. Ce produit implique de spatialiser le couvert forestier, les

pertes et les gains de forêt, ainsi que les nomenclatures « non forêt et plan d'eau ». Les cartes et informations générées ont permis de mettre à jour le calcul du niveau d'émission de référence des forêts (NERF) à l'échelle nationale, mais également à l'appui quant à la justification et à la quantification des émissions de GES résultant de la déforestation et la dégradation des forêts pour le développement d'un programme de réduction des émissions à l'échelle nationale ou juridictionnelle.

Le produit a été finalisé, validé régionalement (trois ateliers de validations régionales) (deuxième semestre 2021) et nationalement (un atelier de validation national) (décembre 2021) au cours du deuxième semestre 2021. Il a été partagé au niveau du MEDD (services centraux et déconcentrés) et publiée au niveau du site web du Bureau National en charge de la coordination de la REDD+.

De même les Procédures d'Opération Standard (POS) mis à jour l'année antérieure qui sont relatif au suivi de la performance carbone sont mises en ligne durant cette période. Ces POS concernent respectivement : la création de carte de stratification, la conception de l'échantillonnage, la conception de réponse, la collecte de données et enfin l'analyse de données.

Ces POS servent à l'analyse des performances Carbone des Programmes REDD+ de Madagascar.

Des transferts de technologies et renforcements de capacités des agents du MEDD ont été effectués également en décembre 2021 pour l'appui aux responsables SIG, gestionnaires des bases de données régionales notamment. Le thème de formation étant : cartographie de la déforestation, Utilisations et Occupations des terres, définitions des forêts.

Tous les rapports liés au Système de Surveillance des Terres par Satellite ont été livrés et publiés, à savoir :

- *Les rapports incluant les détails méthodologiques ;*
- *Les rapports incluant les outils utilisés ;*
- *Les rapports sur les résultats finaux validés ;*
- *Les rapports de formation des agents du MEDD ;*
- *Le rapport sur le SSTS et système d'alerte précoce.*

Le texte (arrêté) sur la grille nationale de 4 km x 4 km comme outil d'inventaire et de suivi du couvert forestier est élaborée, et validée au niveau du MEDD au deuxième semestre 2021.

❖ **Inventaires des forêts Humide de l'Est et forêt dense sèche de l'Ouest**

Etant donné que l'actualisation de l'inventaire des forêts humides et forêts sèches (478 placettes dont 272 pour les forêts humides et 206 pour les forêts sèches de l'ouest) a été réalisé au cours de l'année précédente (Octobre 2020 au Janvier 2021), l'atelier de publication des résultats y afférents a été réalisé au cours de cette année (Mars 2022) dont le nombre de participants est de 58 avec 41 Hommes et 17 Femmes.

L'équation allométrique des forêts sèches élaborée par le Laboratoire des Recherches Appliquées (LRA) en juin 2022 a permis de calculer les biomasses des forêts sèches. Ceci a permis également d'élaborer le rapport final de ces inventaires.

Les deux ateliers de validation par l'équipe MEDD (Ministère de l'Environnement et du Développement Durable) et par les parties prenantes du livrable préfinale sur la prestation « Mise à jour de la classification des essences forestières à Madagascar » ont été réalisés au mois de Septembre 2021. Le livrable final est actuellement en cours de validation.

❖ **Validation du mécanisme de gestion de plaintes REDD+**

Elaborer et livrer en Décembre 2020, le document sur le mécanisme de gestion de plainte REDD+ a été validé en Avril 2021 par la banque mondiale. L'objectif global du MGP est d'assurer la pérennité du programme de réductions des émissions à travers le maintien de la confiance des communautés et autres parties prenantes touchées directement ou indirectement envers les responsables des initiatives et programmes. Après le test de mise en place du MGP REDD+ dans la zone du PREAA en 2020, l'opérationnalisation du mécanisme de gestion des plaintes REDD+ se traduit à priori par la nomination des responsables de gestion de plainte REDD+ au sein des différentes entités prescrit dans le dispositif de

gestion de plainte REDD+. Les comités de gestion de plainte au niveau national et régional a été mise en place.

Pour l'année 2021, la quasi-totalité des plaintes reçues sont verbales car les registres de plaintes ne sont pas encore disponibles. Ces plaintes sont surtout émises lors des ateliers régionaux et des descentes sur terrain effectué par l'équipe du BNCCREDD+.

Pour le WCS, une base des données sur la gestion et traitement des plaintes est disponible.

Au total, 53 plaintes ont été reçues pour l'année 2021 au sein du BNCCREDD+, DREDD, CEF, CI, WCS et MNP.

Les plaintes reçues sont catégorisées comme suit :

- Nombre de plaintes et conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles :17
- Nombre de plaintes et conflits liés au foncier : 27
- Nombre de plaintes et conflits liés au non-respect des engagements : 2
- Nombre de Plaintes et conflits liés à l'application des lois : 2
- Nombre de Plaintes et conflits liés à la gouvernance : 3
- Nombre de Plaintes et conflits sociaux : 2

Trois plaintes liées à la gouvernance n'ont pas été traité, tandis qu'une plainte liée à l'utilisation des ressources notamment la délivrance suspecte d'un permis de coupe par l'administration forestière a été transférée au tribunal et a été classé. Cette affaire est maintenant traitée par les sociétés civiles.

93,7% des plaintes ont donc été traité localement.

Pour une opérationnalisation effective du MGP REDD+, des acquisitions de matériels pour les gestionnaires de plainte REDD+ a été effectué ;

Ci-après les matériels acquis :

- 150 panneaux solaires
- 150 téléphones portables

❖ Validation de l'étude de mise en conformité des initiatives par rapports aux instruments de sauvegarde REDD+

L'étude de mise en conformité des initiatives dans la zone du PREAA par rapport aux instruments de sauvegarde REDD+ a été conduite en 2020 et a été validé en Avril 2021.

Cet audit recommande la tenue d'une étude supplémentaire qui consiste à identifier les AGR et les mesures alternatives pertinentes pour réduire voire éradiquer les pressions humaines sur les ressources forestières des aires protégées. Cette étude consiste ainsi à guider le BNCCREDD+ et les initiatives à l'identification des premières vagues de ces AGR et mesures alternatives en concertation avec les acteurs locaux. Ceci, pour que la population riveraine puisse participer à la gestion durable des ressources forestières en menant un mode de vie en équilibre avec la forêt d'une manière durable.

Depuis Juin 2021, l'équipe du BNCCREDD+ a franchi tous les étapes pour le recrutement du prestataire qui va mener cette étude. Fin Décembre 2021, les propositions techniques et financières de la prestataire retenue ont été évalué et la négociation se fera l'année 2022.

Mise en place du système d'alerte environnemental lié au MGP REDD+(appui institutionnel)

L'objectif principal de la mise en place du mécanisme de gestion de plainte et d'alerte environnementale est d'instaurer une circulation d'informations fluide et permanente sur les plaintes et infractions environnementales en privilégiant la participation de tous les acteurs à tous les niveaux en utilisant le numéro vert et le chatbot Messenger.

Il permet de prendre les décisions adéquates et d'entreprendre des actions de façon rapide et efficace.

Le développement du système d'alerte et le chatbot messenger ont été confié a un bureau d'étude pendant 3mois (Septembre- Novembre 2021).

La finalisation du système d'alerte a vu la participation de tous les utilisateurs des 22 Régions de Madagascar entre autre les DREDD, Médias, ONG et Associations locales, Autorités locales et VOI.

Pour le numéro vert,le numéro court 955 a été obtenu et autorisé au niveau de l'ARTEC Madagascar.

Afin d'opérationnaliser ce système des acquisitions de matériels ont été effectué :

- 06 Laptops et 06 smartphones pour les standardistes : livré auprès du MEDD
- 21 smartphones pour les DREDD. : livré auprès du MEDD

La formation des standardistes au niveau central et les directeurs centraux sur le système d'alerte environnementale a été effectuée à Ambatobe les 16, 17 Décembre 2021 afin de renforcer la capacité des agents de la DCSI du MEDD sur la collecte et les traitements de données.

45 participants ont été enregistrés pendant la formation dont 20 femmes et 25 hommes.

Après la formation nationale, des formations régionales ont été conduites afin de :

- Renforcer la capacité des DREDD sur les réponses aux crimes environnementaux
- Renforcer les partenariats entre le MEDD et les partenaires locaux de la REDD+ (Autorité locales, ONG, Associations, VOI)
- Renforcer la capacité des partenaires locaux en ce qui concerne la mobilisation des citoyens et la dénonciation des mauvaises pratiques environnementales.

Les formations des agents régionaux composés de DREDD, Médias, ONG, Association locale, Autorité locale et VOI se sont déroulées :

- À Fianarantsoa les 21 et 22 Décembre 2021 pour les Régions Haute Matsiatra, Vatovavy fitovinany, Ihorombe avec 33 participants enregistré dont 8 femmes et 25 hommes
- Mahajanga les 21 et 22 Décembre 2021 pour les régions Boeny, Betsiboka et SOFIA avec 25 participants dont 12 femmes et 13 hommes
- A Toilara les 21 et 22 Décembre 2021 pour les Régions Atsimo Andrefana, Androy et Anosy avec 23 participants dont 13 femmes et 10 hommes
- A Moramanga les 28 et 29 Décembre 2021 pour les Régions Atsinanana, Alaotra Mangoro, Analanjirofo avec 27 participants dont 12 femmes et 15 hommes
- A Antsirabe les 28 et 29 Décembre 2021 pour les Régions Vakinankaratra, Amoron'i Mania, Menabe avec 23 participants dont 10 femmes et 13 hommes
- A Tsiroanomandidy les 28 et 29 Décembre 2021 pour les Régions Bongolava et Itasy avec 23 participants dont 12 femmes et 11 hommes.

2. Quels ont été les principaux défis et / ou problèmes liés à la préparation à la REDD+ au cours de la dernière année ?

Par exemple, manque d'engagement de la part des principales parties prenantes, obstacles politiques, financement limité

- Situation sanitaire COVID 19 : les restrictions de déplacement entraînant l'impossibilité de faire les missions sur terrain, les descentes sur terrain planifiées lors du premier semestre de 2021 ont dû être reprogrammées pour le deuxième semestre.
- Problème de trésorerie : non disponibilité de fonds pour la réalisation des activités et le recrutement des prestataires
- Repercussion sur la remise des livrables par les prestataires mandatés à cause du retard de paiement de leur facture
- Retard considérable sur la réalisation des activités planifiées
- Pour le Laboratoire d'Observation des Forêts de Madagascar (LOFM), l'absence de connexion internet a constitué les principaux obstacles dans la réalisation des travaux.

3. Quelles sont les principales activités liées à la préparation à la REDD+ que vous espérez réaliser et réalisations attendues au cours de la prochaine année ?

- Par exemple, organiser x événements de consultation, soumettre un R-Package au CP, finaliser le SIS, commander des recherches sur les options de la stratégie REDD+

- Remise officielle des Schémas d'aménagement communal et signature des chartes de responsabilités par les toutes les parties prenantes des 5 régions du PREAA
- Mise à jour et opérationnalisation du Système d'informations sur les initiatives et programme REDD+ ainsi que Renforcement de capacité des CRR et des Promoteurs d'initiatives sur le système
- Adoption du décret portant modalités de gestion du compte CAS, en lien avec l'opérationnalisation du manuel opérationnel de la REDD+
- Poursuite des campagnes de sensibilisation dans les régions SAVA et Analanjirifo, ainsi que des communes ciblées dans les initiatives du Programme
- Diffusion d'émissions radiophoniques et TV sur la REDD+ et la lutte contre la déforestation pour sensibiliser les parties prenantes
- Lancement officiel du Programme
- Délivrance des homologations des 15 initiatives du Programme Atiala Atsinanana et Signature des conventions d'homologations avec les promoteurs
- Finalisation des plans d'utilisation de l'avance initiale pour le Programme
- Poursuite du Renforcement de capacités des Coordinations Régionales
- Finalisation et Soumission des arrêtés d'application du décret de regulation à l'accès du marché carbone forestier
- Réalisation de l'atelier de publication des résultats de l'inventaire des forêts épineuses suivant la grille systématique
- Continuer les ateliers de partage d'information et communications nationales et régionales sur les outils MNV (des forêts, définitions système de classification UOT, grille nationale comme outil d'inventaire et de suivi, textes législatifs : décrets sur les forêts et arrêtés sur la grille nationale et MNV, produits du Laboratoire...)
- Poursuivre les cartographies thématiques des écorégions d'intérêt pour obtenir les informations et mise à jour sur les UOT de Madagascar- Mettre à jour les données d'activités nationales
- Faire le suivi de la collecte de données d'activités au niveau régional
- Opérationnalisation du numéro vert pour le système d'alerte environnemental
- Renforcement de capacité des gestionnaires de plaintes REDD+
- Mise en conformité des AP se trouvant dans la zone du PREAA par rapport aux instruments de sauvegarde REDD+
- Mise en œuvre du mécanisme de gestion de plainte REDD+

SECTION B : PROGRÈS DE LA PRÉPARATION

4. Veuillez fournir votre propre évaluation des progrès nationaux par rapport à toutes les sous-composantes de la préparation à la REDD+ :

(Indicateur OV.1.B: Nombre de pays soutenus par le FCPF qui ont mis en place une stratégie nationale REDD+, un NREF / NRF, un SNSF et un SIS; Indicateurs du produit 1.3)

Clé d'évaluation du progrès :

5	Complétée	Le sous-composant a été complété
4	Progrès significatif	Progrès significatif
3	En bonne progression, plus de développement requis	En bonne progression, plus de développement requis
2	Développement supplémentaire requis	Développement supplémentaire requis
1	Pas encore de progrès	Pas encore de progrès
0	N / A	Le sous-composant ne s'applique pas à notre processus

Sous-composant	Cote de progression (marquez «X» selon le cas)		Évaluation narrative (expliquez brièvement votre note)	
Composant 1 R-PP : Organisation et consultation de la préparation				
Sous-composant 1a : Gestion nationale de la REDD+	5	Complétée	Le dispositif institutionnel REDD+ est déjà en place et opérationnel pour assurer leurs rôles et responsabilités durant la mise en œuvre de la REDD+. Un manuel d'opérations financière a été approuvée par la Banque Mondiale, toutefois le décret portant modalités de gestion du compte CAS reste à adopter, de même que des détails sur le manuel de mise en œuvre du Programme restent à préciser ; Ces dossiers étant actuellement en cours. Sur l'aspect juridique, des textes d'application du décret relatif à la régulation du marché de carbone forestier sont en cours d'élaboration, notamment l'arrêté sur le partage des bénéfices, la commercialisation, l'homologation, l'arrêté sutr le registre transactionnel REDD+.	
	4	Progrès significatif		XXX
	3	En bonne progression, plus de développement requis		
	2	Développement supplémentaire requis		
	1	Pas encore de progrès		
	0	N / A		
Sous-composant 1b : Consultation, participation et sensibilisation	5	Complétée	Cette année marque de grands efforts dans la sensibilisation au niveau des zones d'intervention. Il reste toutefois deux régions qui n'ont pas encore bénéficié, et le lancement des émissions radio-télé qui renforcement l'information sur le processus.	
	4	Progrès significatif		XXX
	3	En bonne progression, plus de développement requis		
	2	Développement supplémentaire requis		
	1	Pas encore de progrès		
	0	N / A		
Composant 2 R-PP : Stratégie de préparation à la REDD+				

Sous-composant	Cote de progression (marquez «X» selon le cas)			Évaluation narrative (expliquez brièvement votre note)
Sous-composant 2 : Strategie REDD+	5	Complétée	XXX	Le document stratégie REDD+ a été adopté par décret et est déjà disponible publiquement en version française, anglaise et malagasy. La publication au Journal Officiel est en cours
	4	Progrès significatif		
	3	En bonne progression, plus de développement requis		
	2	Développement supplémentaire requis		
	1	Pas encore de progrès		
	0	N / A		
Sous-composant 2a : Évaluation de l'utilisation des terres, des facteurs de changement de l'utilisation des terres, du droit forestier, des politiques et de la gouvernance	5	Complétée		
	4	Progrès significatif		
	3	En bonne progression, plus de développement requis		
	2	Développement supplémentaire requis		
	1	Pas encore de progrès		
	0	N / A		
Sous-composant 2b : Options de la stratégie REDD+	5	Complétée	XXX	Par le biais des consultations des parties prenantes, 4 Options ou orientations stratégiques sont retenues dans la stratégie nationale REDD+ : <u>OS1</u> : Améliorer le cadre politique, juridique et institutionnel nécessaire à la bonne gouvernance de la REDD+ <u>OS2</u> : Promouvoir l'aménagement et l'utilisation efficace des terres et des espaces ruraux <u>OS3</u> : Promouvoir la gestion durable et la valorisation des ressources forestières <u>OS4</u> : Améliorer les conditions de vie des populations locales à travers la mise en œuvre d'alternatives aux pratiques agricoles non durables et à la consommation de bois énergie
	4	Progrès significatif		
	3	En bonne progression, plus de développement requis		
	2	Développement supplémentaire requis		
	1	Pas encore de progrès		
	0	N / A		
Sous-composant 2c : Cadre de mise en œuvre	5	Complétée		Globalement, l'ensemble des cadres de mise en œuvre ont été développés. Il reste cependant de dernières améliorations au SIIP suite à l'adoption définitive du décret sur la régulation à l'accès au marché de carbone forestier.
	4	Progrès significatif	XXX	
	3	En bonne progression, plus de développement requis		
	2	Développement supplémentaire requis		

Sous-composant	Cote de progression (marquez «X» selon le cas)		Évaluation narrative (expliquez brièvement votre note)
	1	Pas encore de progrès	<p>Sont résumés ci-dessous les situations pour chaque cadre de mise en œuvre :</p> <p>La Stratégie nationale REDD+ a été adoptée en 2018.</p> <p>Une élaboration de 15 stratégies régionales sont encore prévues dans la SN REDD+.</p> <p>Le Dispositif de gouvernance et institutionnel de la REDD+ est opérationnel. Il est surtout composé par les entités suivantes : le MEDD /BNCCREDD+, le MEF, le CIME, les CRR, les SLC, les initiatives et les acteurs d'activités présents sur le terrain. Des représentants de ces entités ont déjà bénéficiés de renforcements de capacités pour pouvoir assurer effectivement leurs rôles et responsabilités dans le dispositif.</p> <p>Un Laboratoire d'observation des forêts de Madagascar (LOFM) au niveau du BNCCREDD+ assure le Système de mesure, notification et vérification (MNV).</p> <p>Le Décret relatif à la régulation du marché de carbone forestier N° 2021-1113 a déjà été officialisé le 20 octobre 2021.</p> <p>Le plan de partage de bénéfice carbone pour le PREAA a fait l'objet de quelque mise à jour concernant la part affectée au communes et aux communautés, qui a finalement été fixé à 20%. La validation finale et la publication ont eu lieu en Janvier 2022.</p> <p>Le Système d'information sur les initiatives et programmes REDD+ (SIIP) a déjà été développé pour assister la gestion des initiatives et des Programmes par la Coordination nationale REDD+ et les coordinations régionales. Il permet entre autres de collecter et de publier les informations concernant la mise en œuvre des activités REDD+ et d'en suivre les indicateurs développés pour les différents types de performance.</p> <p>Par ailleurs, après l'adoption du décret de régulation de l'accès au marché carbone forestier, les paramètres du</p>
	0	N / A	

Sous-composant	Cote de progression (marquez «X» selon le cas)		Évaluation narrative (expliquez brièvement votre note)	
			<p>SIIP restent encore à être réajustés conformément aux éléments du partage. En outre, certaines informations en lien avec les plans d'utilisation doivent être intégrés dans le système afin de permettre une gestion efficace et cohérente avec le manuel de mise en œuvre.</p> <p>Le document et le guide du Mécanisme de gestion de plaintes (MGP) a été en cours d'élaboration en 2021.</p> <p>L'élaboration des Instruments de sauvegardes environnementales et sociales CGES, CF et CPR a été effectuée en 2020.</p>	
Sous-composant 2d : Impacts sociaux et environnementaux	5	Complétée	Tous les instruments cadres de sauvegarde sont approuvés et publiés. L'audit environnemental et social des aires protégées se trouvant dans le PRE AA a été effectué en 2021.	
	4	Progrès significatif		XXX
	3	En bonne progression, plus de développement requis		
	2	Développement supplémentaire requis		
	1	Pas encore de progrès		
	0	N / A		
Composant 3 R-PP : Niveau des émissions de référence / niveaux de référence				
Composant 3 : Niveau des émissions de référence / niveaux de référence	5	Complétée	Le NERF du Programme PRE AA est établi, le NERF national est disponible mais sera mis à jour suivant les nouveaux Facteurs d'Emissions et les nouvelles données d'activités qui sont conformes aux nouvelles méthodologies d'estimation de celles-ci.	
	4	Progrès significatif		XXX
	3	En bonne progression, plus de développement requis		
	2	Développement supplémentaire requis		
	1	Pas encore de progrès		
	0	N / A		
Composant 4 R-PP : Systèmes de surveillance des forêts et des garanties				
Sous-composant 4a : Système national de surveillance des forêts	5	Complétée	Le SSTS est disponible, et mis en œuvre. Un Laboratoire est créé pour la production des données d'activités y afférentes	
	4	Progrès significatif		XXX
	3	En bonne progression, plus de développement requis		
	2	Développement supplémentaire requis		
	1	Pas encore de progrès		
	0	N / A		
	5	Complétée		

Sous-composant	Cote de progression (marquez «X» selon le cas)			Évaluation narrative (expliquez brièvement votre note)
Sous-composant 4b : Système d'information sur les avantages multiples, les autres impacts, la gouvernance et les garanties	4	Progrès significatif		
	3	En bonne progression, plus de développement requis		
	2	Développement supplémentaire requis		
	1	Pas encore de progrès		
	0	N / A		

SECTION C : Avantages non-carbone

5. **Votre stratégie ou votre plan d'action national REDD+ comprend-il des activités visant directement à soutenir et à améliorer les moyens de subsistance (par exemple, un de vos objectifs de programme est explicitement ciblé sur les moyens de subsistance; votre approche des avantages non-carbone intègre explicitement les moyens de subsistance)?**

(Indicateur 3.2.b : Nombre de pays REDD+ participants dont les stratégies REDD+ comprennent des activités visant directement à soutenir et améliorer les moyens de subsistance)

Oui	Non
-----	-----

Si oui, veuillez fournir plus de détails, y compris des pièces jointes et / ou des références à la documentation qui décrit votre approche :

La Strategie Nationale REDD+ Madagascar priorise dans son orientation strategique 4 le développement d'activités alternatives qui permettent d'améliorer les moyens de subsistance des communautés locales. Cet axe est défini comme un bénéfice non-carbone prioritaire pour lequel le BNCCREDD développe actuellement en ensemble d'indicateurs et de plan de suivi pour la mise en œuvre du Programme

6. **Votre stratégie ou votre plan d'action national REDD+ comprend-il des activités visant directement à conserver la biodiversité (par exemple, un de vos objectifs de programme est explicitement ciblé sur la conservation de la biodiversité; votre approche des avantages non-carbone intègre explicitement la conservation de la biodiversité)?**

(Indicateur 3.3.b Nombre de pays REDD+ participants du FP dont les stratégies REDD+ comprennent des activités visant directement à conserver la biodiversité)

Oui	Non
-----	-----

Si oui, veuillez fournir plus de détails, y compris des pièces jointes et / ou des références à la documentation qui décrit votre approche

La conservation de la biodiversité fait partie des bénéfices non-carbones prioritaires pour le Programme Atiala Atsinanana. Les Initiatives potentielles REDD+ dans le PRE AA sont constituées par 14 aires protégées sous régime d'une co-gestion avec les Communautés de Base. Sur les 2,140 millions de forêts denses humides du PRE AA, 1,7 millions sont couvertes par de projet de conservation, entre autres l'approche aires protégées et le transfert de gestion des ressources naturelle en particulier la Gestion Contractualisée des Forêts (GCF) aux communautés de base.

SECTION D : FINANCES

(Veuillez compléter en US \$ SEULEMENT)

7. Veuillez détailler le montant de tous les financements reçus à l'appui du développement et de la livraison de votre processus national de préparation à la REDD+ depuis la date à laquelle votre R-PP a été signé. Les chiffres doivent inclure uniquement le financement sécurisé (c'est-à-dire entièrement engagé) - les contributions ex ante, (non confirmées) ou en nature ne doivent pas être incluses :
(Indicateur 1.B : Montant des financements mobilisés pour soutenir le processus de préparation à la REDD+ (classé par public, privé, dons, prêts))

Montant (DOLLARS AMÉRICAINS)	Source (par exemple, FCPF, PIF, nom du département gouvernemental)	Date d'engagement (MM / AA)	Financement public ou privé ? (supprimez, le cas échéant)	Subvention, prêt ou autre ? (supprimez, le cas échéant)
---------------------------------	-----------------------------------------------------------------------	--------------------------------	--------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------

\$3 800 000	FCPF	05/2015	Privé	Subvention
\$5 000 000	FCPF	05/2017	Privé	Subvention
\$			Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre
\$			Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre
\$			Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre
\$			Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre
\$			Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre

8. Veuillez détailler toute contribution financière ex ante (non confirmée) ou en nature que vous espérez obtenir à l'appui de votre processus national de préparation à la REDD+ :

Montant (DOLLARS AMÉRICAINS)	Source (par exemple, FCPF, PIF, nom du département gouvernemental)	Financement public ou privé ? (supprimez, le cas échéant)	Subvention, prêt ou autre ? (supprimez, le cas échéant)
\$		Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre
\$		Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre
\$		Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre
\$		Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre
\$		Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre
\$		Public / Privé	Subvention / Prêt / Autre

SECTION E : PERFORMANCE DU FCPF

9. Pour aider à mieux comprendre les forces, les faiblesses et les contributions du FCPF à REDD+, veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes :

(Indicateur 4.B: Évaluation par Les pays participants du rôle du FCPF dans les processus REDD+ nationaux et de leur contribution)

Marquez 'X' comme approprié

	Je ne suis pas du tout d'accord	Je ne suis pas d'accord	Neutre	Je suis d'accord	Je suis tout à fait d'accord
Le soutien du FCPF a eu une influence centrale sur le développement de nos systèmes et processus REDD+ nationaux					
Le soutien du FCPF a amélioré la qualité de nos systèmes et processus REDD+ nationaux					
Le soutien du FCPF a amélioré les capacités nationales pour développer et exécuter des projets REDD+					
Le soutien du FCPF a aidé à assurer une participation substantielle de multiples parties prenantes (y compris les femmes, les PA, les OSC et les communautés locales dans nos systèmes et processus REDD+ nationaux)					

Commentaires / éclaircissements, le cas échéant :

--

10. Pour aider à évaluer l'utilité et l'application des produits de connaissance du FCPF (publications, séminaires, événements d'apprentissage, ressources Web), veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes :

(Indicateur 4.3.a: Mesure dans laquelle les produits d'apprentissage, les preuves et les produits de connaissances du FCPF sont utilisés par Les pays participants)

Marquez 'X' comme approprié

	Je ne suis pas du tout d'accord	Je ne suis pas d'accord	Neutre	Je suis d'accord	Je suis tout à fait d'accord
Nous accédons régulièrement aux produits de connaissances du FCPF pour obtenir des informations liées à la REDD+					

Les produits de connaissance du FCPF sont pertinents pour nos exigences d'information liées à la REDD+					
Les produits de connaissance du FCPF sont suffisants pour répondre à toutes nos exigences en matière d'informations liées à la REDD+					
Le site Web du FCPF est une ressource utile pour accéder aux informations liées au FCPF et à la REDD+					

Commentaires / éclaircissements, le cas échéant :

Les pays participants ont besoin d'être informés à chaque fois d'un produit de connaissance est de nouveau disponible.

SECTION F : COMMENTAIRES FINAUX

11. Le cas échéant, veuillez fournir d'autres commentaires ou clarifications concernant votre travail sur la préparation à la REDD+ au cours de la dernière année :